



Usage véhicule de service

Par mesure de sécurité, la direction souhaite que le véhicule soit utilisé que dans les cas exceptionnels. Nous avons rappelé que c'était déjà le cas et que si usage de véhicules y a, c'est suite au retour d'expérience depuis la création des équipes mobiles de ligne dans notre établissement.

Dans certains secteurs les équipes sont divisées en deux, une partie circulant en train et l'autre en véhicule pour pouvoir intervenir en cas de besoin en moins de 30 minutes.



Caméra piéton

Au 01/10/2024, l'utilisation des caméras sera suspendue 1er octobre. Absence de cadre légal. Le temps que le travail parlementaire se fasse. Néanmoins on continue le déploiement, la formation des agents.

Pour le moment retrait des caméras jusqu'à nouvel ordre. La SUGE garde la caméra car elle ne dépend pas du même cadre légal.

Chaussures de travail

Principale cause d'accident sur la DED CIV. La direction souhaite à partir du 1er février 2025 rendre obligatoire les chaussures du catalogue.

Nous attirons l'attention sur le fait qu'il risque d'y avoir des cas exceptionnels pour raison de santé ou autres et demandons à la direction de pouvoir accompagner au mieux les personnes concernées.



Gestion de l'utilisation lors des mouvements sociaux

Selon le plan du plan de transport les consignes seront différentes.

S0 incivilités possibles / J-1 pas de contrôle l'après-midi / jour J pas de contrôle / jour J+1 pas de contrôle avant midi

S1 J-1 au cas par cas / jour J pas de contrôle incivilités possibles/ jour J +1 au cas par cas

S2 contrôle

S3 contrôle Cf. Document présenté en séance.

Selon la direction, c'est un cadre qui peut être adapté selon la nature du mouvement social et les événements identifiés sur le terrain. Ce cadre s'appliquera également aux gares.

Nous avons été reçus par la direction le 4 octobre suite à une DCI à ce sujet. Car il y a eu une LAF le 1 octobre en gare de SDF, sur un jour de grève et début de mois ! Au détriment de gares dans certains

secteurs. Conséquence la direction a reconnu le risque potentiel que génère ce genre de décision.

On nous a vendu la vente en mobilité comme outil pour soulager les guichets notamment en début et fin de mois. Pour au final, retirer ces effectifs afin d'atteindre un objectif imposé par IDF mobilité à travers la LAF.



Syndicat SUD-Rail de Paris Sud-Est
40 allée de Bercy 75012 PARIS

Paris, le 7 Octobre 2024

Monsieur le Président Fanichet, Monsieur le Président Ribat,

Au nom de l'ensemble de nos agents, nous tenons à vous remercier d'avoir pris le temps de nous rencontrer durant la période des Jeux Olympiques, malgré l'agenda chargé que cet événement a dû imposer à chacun d'entre vous.

Nous souhaitons également vous exprimer notre gratitude pour la prime de 95 € par jour accordée aux agents opérationnels ayant travaillé pendant cette période, conformément à l'accord conclu avec les partenaires sociaux. Cette reconnaissance est appréciée de tous et a permis de récompenser une partie des efforts déployés.

Toutefois, l'accord signé fait mention d'un point 3.1, qui permet à chaque directeur d'établissement de compléter les dispositifs existants. À cet égard, nous avons choisi d'attendre la fin des Jeux Olympiques avant de solliciter notre direction pour demander une gratification exceptionnelle supplémentaire, en particulier pour les agents dont le travail a contribué au succès indéniable de cet événement.

Malheureusement, nos derniers échanges avec notre direction n'ont pas abouti favorablement. Celle-ci nous rappelle que les mesures initiales avaient été validées par les organisations syndicales, ce que nous reconnaissons et avons approuvé dans un souci d'équité. À l'heure où nombre de nos agents rencontrent des difficultés financières, il nous paraissait impératif de parvenir à cet accord.

Néanmoins, il nous semble important de nuancer les arguments avancés. En effet, bien que les moyens aient été déployés pour assurer une prise en charge de qualité, il est essentiel de rappeler que ni nos prestataires, ni les intérimaires des JOP, ni même nos collègues VI n'ont pu remplacer le savoir-faire et l'expertise de nos agents, que vous avez pu constater vous-même.

Nos agents ont fait preuve d'un engagement sans faille, permettant la prise en charge efficace de millions de voyageurs à Paris Gare de Lyon et au Stade de France. Voici quelques chiffres qui témoignent de cette performance exceptionnelle :

- Sécurité : Aucun incident majeur n'a été signalé, avec notamment la réalisation de 10 procédures d'objets délaissés et 34 opérations de ramassage d'objets sur les voies.
- Gestion des flux de passagers : Plus d'un million de voyageurs ont été accueillis et pris en charge, avec 735 000 personnes durant les Jeux Olympiques et 334 000 pendant les Jeux Paralympiques.
- Assistance aux PSH : Plus de 350 prestations ont été réalisées à Paris Gare de Lyon en août et plus de 100 au Stade de France, bien au-delà des volumes habituels.

DED CIV

DED CIV

- Vente en mobilité : Des résultats remarquables, notamment à Paris Gare de Lyon avec 3711 transactions durant les Jeux Olympiques et 1149 durant les Jeux Paralympiques, plaçant la gare en tête du classement Transilien pour cette période.

Ces résultats exemplaires sont le reflet d'un travail collectif exceptionnel, mené avec rigueur et professionnalisme.

Ainsi, nous faisons appel à votre bienveillance pour que, dans un souci d'équité et en s'appuyant sur l'alinéa 3.1 de l'accord, une gratification exceptionnelle soit accordée aux équipes dont la charge de travail et l'investissement ont été considérablement supérieurs à la normale. Cela contribuerait à récompenser des efforts qui ont permis à la SNCF de se distinguer durant ces événements internationaux.

Nous sommes conscients de l'ampleur de vos responsabilités, et nous vous prions d'excuser notre démarche directe, motivée par l'importance de faire entendre nos voix.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de nos salutations distinguées.

Les représentants du personnel de SNCF Voyageurs et SNCF Transilien

Yussuf AGBO et Zineb Brahimi



JO & JOP

Dans ce qu'on retient : en y mettant des moyens humains et financiers, on réussit à balayer une grande partie des préjugés que les gens portent vis à vis de l'entreprise. Quelques bonnes habitudes vont être conservées pour la suite.



Catalogue de JS

Rajoutez le temps d'acheminement pour les agents en formation ce qui fait que sur « le papier », ils commenceront plus tôt et finiront plus tard compte tenu du temps d'acheminement, afin d'être plus en règle auprès de la CPR.

Le catalogue complet sera présenté plus tard car il est amené à évoluer au cours de l'année.

Point RH sur le recours à l'Interim

Le recours à l'intérim sera questionné pour les situations des agents partant en formation traction, ASCT, congé disponibilité, convenance personnelle, ILD, ... Cela ne signifie pas que nous n'aurons plus recours à l'intérim mais la direction s'autorise à remplacer de façon définitive, par exemple, un salarié qui prendrait un congé pour convenance personnelle.

La Direction s'engage, via le manager, à en informer l'agent avant de le faire.

Enquête client mystère

Transilien a travaillé sur des modules d'entraînement avec des casques de réalité virtuelle. Séquence de 10 à 15 minutes. Les casques seront remis aux secteurs prochainement. Les M1 sont invités à accompagner leurs agents dans les différents scénarios repris.

42 casques par établissement. 1 référent par staff. Dès octobre pour début d'entraînement 4 novembre.



Scannez le QR code ou appuyez sur les logos pour accéder à nos réseaux

Vente en mobilité

Depuis la mise en place en gare de PLY, les agents ont constaté l'attitude agressive des agents RATP lors de la forte affluence voyageurs.

La direction dit voir avec les responsables RATP pour soulager l'irritant, et va par la même occasion aborder le sujet des contrôles en civil dans la SPP de PLY qui sont temporairement suspendus. A voir pourquoi la RATP ne veut plus de la présence en civil de nos agents.

Déploiement de la vente en mobilité sur l'ensemble des gares mass transit et de maillage régional des ligne D&R.

Il est important de cadrer pour qu'il n'y ait pas de malentendu lors de la pratique de ce service. Nous proposons de faire une com avec les différents cas d'utilisation de la vente mobilité.

RER NG

Certaines rames livrées avant l'été. Les essais sont en cours. Mise en exploitation fin d'année, sur l'axe Corbeil /Creil.

Forum de sensibilisation mi-novembre/mi-décembre. Et stand prévu fin décembre.

Vos représentant.es SUD-Rail

Si vous voulez contacter la section par mail sudrailcsedr@gmail.com



Radia LOOITA BASSIER
07.69.58.33.12



Yussuf Frédéric AGBO
07.78.25.48.81



Céline DAUPHIN
07.77.78.72.18



Brahim BENRAMDAN
06.12.31.77.52



Karima MOULA
06.27.99.79.49



Huseyin BESKEN
06.20.49.40.89